

Objet : ENTENTE DE PRINCIPE (Communiqué de presse)

Négociations du personnel de soutien scolaire - La FPSS-CSQ obtient une entente pour ses 20 000 membres des commissions scolaires francophones

MONTRÉAL, le 13 juin /CNW Telbec/ - La Fédération du personnel de soutien scolaire (FPSS-CSQ), affiliée à la Centrale des syndicats du Québec (CSQ), qui regroupe 17 syndicats présents dans 22 commissions scolaires au Québec, est parvenue à une entente de principe dans le cadre de ses négociations sectorielles avec le gouvernement.

L'entente est intervenue hier soir et a été approuvée à l'unanimité en fin de soirée par les représentantes et représentants des syndicats réunis à Québec.

Objectifs de négociation atteints

La présidente de la FPSS-CSQ, Mme Diane Cinq-Mars, mentionne que l'adoption unanime de l'entente par les délégués syndicaux confirme la grande satisfaction de son organisation syndicale à l'égard des gains obtenus dans le cadre de cette négociation.

"Nous avons entamé la négociation avec des priorités claires qui reflétaient les préoccupations de nos membres. Je suis fière de pouvoir dire que les objectifs que nous nous étions fixés ont été atteints dans les meilleurs intérêts de l'ensemble de nos membres", explique Mme Cinq-Mars.

Amélioration de l'employabilité

Mme Cinq-Mars précise que l'amélioration de l'employabilité se trouvait au cœur des demandes syndicales et qu'à ce sujet, des pas importants ont été franchis du côté patronal.

"Les améliorations apportées à l'employabilité permettront à l'ensemble de notre personnel de soutien scolaire de bonifier leur situation d'emploi. Il y a également eu des améliorations significatives au plan de classification et pour la situation du personnel des services directs aux élèves", ajoute la présidente de la FPSS-CSQ.

Des travaux à venir

D'autre part, Mme Diane Cinq-Mars mentionne que la partie patronale s'est engagée à entreprendre des travaux afin de trouver des solutions aux problèmes d'organisation du travail vécus par le personnel de l'entretien ménager. "Cet engagement est ferme et sérieux et nous allons nous assurer qu'il débouchera sur des gestes concrets dans l'intérêt de nos membres concernés", de dire Mme Cinq-Mars.

De plus, la présidente de la FPSS-CSQ se réjouit que son organisation syndicale soit parvenue à l'issue de cette négociation à éviter les tentatives de recul manifestées par la partie patronale.

Cette entente de principe sera donc soumise très rapidement aux 20 000 membres de la fédération qui seront invités à se prononcer sur son contenu dans le cadre d'assemblées générales.

Des négociations qui se poursuivent

En terminant, il faut noter que la FPSS-CSQ poursuivra ses efforts au cours des prochains jours afin d'en arriver à une entente avec les comités patronaux de négociation des commissions scolaires anglophones et des commissions scolaires Crie et Kativik.

Profil de la FPSS-CSQ

La FPSS-CSQ est la seule fédération représentant exclusivement du personnel de soutien scolaire des écoles et des centres du Québec. Elle est affiliée à la CSQ et regroupe près de 23 000 membres oeuvrant dans les différentes commissions scolaires à travers le Québec.

Pour le Conseil exécutif,

Solidarité,

Yves Brouillette
Président SPSE-CSQ